



CCAS du 6 juillet 2022

Cher(e)s camarades, Mesdames, Messieurs,
Monsieur le Directeur des Ressources Humaines,

Le CCAS se réunit dans un contexte social, sanitaire et climatique des plus sensible avec une inflation galopante (ou véritable bombe sociale), la présence toujours très active de la Covid-19 (contaminations de retour et en nombre) et les événements météorologiques (sécheresse, pluies et orages violents). Cela affecte déjà les personnels de notre pôle ministériel.

Ce n'est pas le dégel du point d'indice à hauteur de 3,5 % le 1^{er} juillet dernier, qui viendra compenser les très grandes pertes de pouvoir d'achat subies par les agents de l'État depuis 2007.

Au titre de l'action sociale ministérielle et de l'accompagnement des personnels, FORCE OUVRIÈRE demande l'augmentation immédiate des différentes prestations sociales, indexées sur l'inflation en glissement annuel, d'une part, et la mise en œuvre d'un plan de relance social post-covid, d'autre part.

Les rencontres nationales des présidents de CLAS se sont tenues début juin. FORCE OUVRIÈRE tient à souligner l'excellent travail de vos services pour assurer l'organisation de ces journées. Le format était adapté et les présidents de CLAS ont pu s'exprimer sur le passé et l'avenir de notre action sociale ministérielle. FORCE OUVRIÈRE regrette une participation clairsemée des acteurs sociaux (présidents de CLAS et membres du CCAS). Cela nous entraîne à nous interroger sur les raisons de ce faible engouement. Ces rencontres ont en effet rassemblé deux fois moins de présidents de CLAS que celles organisées en 2017.

FORCE OUVRIÈRE est prêt à prendre toute sa place dans les négociations à venir sur notre modèle d'action sociale ministérielle tel que défini à l'agenda social. Nous avons noté la volonté de travailler sur ce projet en co-construction avec les organisations syndicales. L'objectif de FORCE OUVRIÈRE est de rechercher la meilleure organisation de notre action sociale ministérielle au bénéfice de nos agents.

FORCE OUVRIÈRE note avec satisfaction le lancement de l'expérimentation du prêt « études » sur 3 régions et souhaite que soit étudiée le plus rapidement possible son extension à l'ensemble du territoire.

Pour ce qui concerne le prêt « vert », FORCE OUVRIÈRE a revendiqué lors du dernier CCAS plénier, qu'il soit étudié la possibilité d'une hausse du montant plafond à 5000€, ainsi qu'un élargissement des travaux éligibles si cette prestation spécifique n'était pas suffisamment utilisée.

À l'instar du montant attribué en Préfecture pour l'organisation de l'événement « arbre de Noël », FORCE OUVRIÈRE sollicite un arbitrage de l'administration quant à sa

revendication portée lors du dernier CCAS plénier, d'une revalorisation de la prestation de 40 à 44 € par enfant de moins de 13 ans.

Une autre réponse est attendue ce jour sur une interpellation faite lors du dernier CCAS plénier sur la situation de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement de Lyon (ALSH) ?

FORCE OUVRIÈRE vous rappelle le risque d'une fermeture de la structure d'accueil, si aucun garant n'est trouvé pour un montant de 60 k€.

FORCE OUVRIÈRE revendique la mise en place dans notre ministère d'un Chèque Emploi Service Universel (CESU) pour assurer la Garde d'enfants sur une tranche de 6 à 12 ans.

Cette aide participerait au financement des différents modes de garde périscolaire des enfants de 6 à 12 ans.

À l'instar de ce qui se pratique au Ministère de l'Intérieur depuis le mois de mai 2021, une aide forfaitaire de 200€ par enfant et par an pourrait ainsi être délivrée à nos agents, sans condition de ressources, exonérée de charges sociales et non imposable.

FORCE OUVRIÈRE souhaite vous alerter sur la situation financière précaire des stagiaires travaillant en Administration centrale. Leurs frais Navigo sont pris en charge à hauteur de 50% tout comme les autres fonctionnaires d'état. Le faible montant de leurs indemnités (500€ pour 35h semaine) précarise encore cette population.

Si l'administration n'est pas en capacité de dé plafonner ce qui est prévu pour ses agents concernant la contribution transports, FORCE OUVRIÈRE vous demande d'étudier des solutions pour améliorer la situation à minima pour des stagiaires étudiants.es boursiers (population très précarisée depuis la crise sanitaire).

Les colonies de vacances du CGCV participent à l'éducation en faveur de l'enfance et de la jeunesse.

Les 1^{ers} départs estivaux du CGCV sont programmés le week-end prochain.

Nos enfants vont ainsi pouvoir profiter de vacances collectives et éducatives en France et en Europe.

Certains enfants de parents (personnels) aux revenus modestes auraient pu s'y joindre, apprendre la vie de groupe et profiter de leurs bienfaits, mais hélas, nous déplorons qu'aucun séjour gratuit, bourse sociale et aide au départ n'ait été délivré en 2021 et 2022.

Ce constat est dû certainement à un manque de connaissance de nos agents des différentes mesures sociales offertes par le CGCV. Nous demandons à travailler ensemble sur les circuits de communication à mettre en place et ainsi contribuer à lutter contre les inégalités sociales.

Par ailleurs, FORCE OUVRIÈRE sera également extrêmement vigilante sur le maintien des subventions publiques attribuées au CGCV et à la FNASCE dans le cadre des négociations bilatérales en cours sur le renouvellement des conventions pluriannuelles d'objectif (CPO).

Merci à toutes et à tous de votre attention.